

INSCRIPTIONS 2023-2024 – INFORMATIONS

Session d'inscriptions

Complexe sportif St Gilles – Le Plessis-Grammoire

samedi 24 Juin 2023 de 10h00 à 12h00 pendant la MATINEE DECOUVERTE

Vous pouvez vous inscrire sur le site / ou l'appli **TEN'UP** ou nous faire parvenir votre dossier d'inscription par e-mail ou par courrier. Tous les éléments sont téléchargeables sur notre site internet.

Les créneaux de cours seront encadrés par Fabien CHARRIER (Moniteur BE) et Damien MAURIER (AMT).
28 cours de 1h sur l'année.

le mercredi de 18h00 à 20h00

le vendredi de 16h30 à 17h30,

le vendredi de 18h30 à 22h30,

le samedi de 9h00 à 13h00,

Les créneaux libres (sans coach / Tennis « Loisir ») **sont**

le lundi : 17h00 à 23h30 et mercredi après 20h00 et tous les jours sur les 2 terrains extérieurs.

CHAMPIONNATS JEUNES

HIVER du mois de Novembre à Avril - 10 Rencontres (2 simples + 1 double)

PRINTEMPS (Jeunes) d'Avril à Juin - 5 Rencontres (2 simples + double)

CHAMPIONNATS ADULTES

HIVER du mois d'Octobre à fin Mars - 7 Rencontres (4 simples + 1 double pour Messieurs D1)

(3 simples / 1 double pour les hommes à partir de D2 et dames)

ETE du mois de Mai à Juin - 5 Rencontres (3 simples + 1 double)

TARIFS PAR CATEGORIE	Adhésion SANS cours	Adhésion AVEC cours
Mini tennis (nés en 2016 et 2017)	-	110 €
Jeunes (nés de 2006 à 2015)	70€	145 €
Etudiants sur présentation d'un justificatif	85€	185 €
Adultes (nés en 2005 et moins)	95€	195 €

Les tarifs définitifs seront validés par un vote lors de l'Assemblée générale. Ages évalués au 01/09/2023.

L'adhésion au club inclus la licence FFT. Réduction de 5% à partir de 3 personnes de la même famille.

Opération parrainage : -10€ de remise à l'adhérent qui parraine un nouvel adhérent.

Date limite de dépôt des 2 dossiers pour le parrainage : 30/10/2023

ATTENTION :

- Pour toute nouvelle inscription ou reprise du sport, un certificat médical est obligatoire pour les majeurs.

Tout certificat de + de 3 ans ne couvrant pas l'année sportive complète devra être renouvelé.

- Le questionnaire médical QS-Santé est obligatoire pour tout renouvellement de licence et pour les mineurs.

⇒ A fournir avant le premier cours ou entraînement.

Paiement par CB, en ligne via TEN'UP ou par chèque, et jusqu'à 4 fois sans frais possible (1 fois / mois jusqu'à janvier).

Paiement par coupons sport ou chèques vacances ANCV acceptés, les compléter avec votre adresse (acceptés avant le 15/11 uniquement).